

Mardi 16 novembre 2021

Circonscription de Gradignan

Présents :

Présidente : Mme Sèverine DUHAMEL (en l'absence de Mme BLAISONNEAU, Directrice de l'école, excusée)

Equipe enseignante :	Mme SIBIRIL, Mme GAUCHOU, Mme SARROUILHE, Mr FOURNIER de LAURIERE, Mr RAYNAUD, Mme NOIZEE, Mme DUHAMEL, Mme GAGNEPAIN
Le maire ou son représentant :	Mme BOURGADE
Les représentants de parents d'élèves	Mmes ALLAIN, DROGAT, MARCHAND, GUERIN
Invités:	Mme DELAS (Directrice CLSH)

Début du conseil d'école : 17h30

Secrétaires de séance : Mme NOIZEE et Mme ALLAIN

Fin du conseil d'école : 19h00

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 1er février 2022.

Fait à Saint-Morillon, le 25 novembre 2021.

La Directrice,
Mme BLAISONNEAU

Les Secrétaires de séance :
Mme NOIZEE et Mme ALLAIN

I/ Fonctionnement de l'école

a/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est identique à celui de l'an dernier. Il est affiché sur le tableau à l'entrée de l'école et mis en ligne sur le site Internet de la mairie. Une version papier a été proposée aux parents en début d'année. Le règlement ne précise pas les modifications d'horaires de l'école liées au protocole sanitaire, car on espère que ce décalage d'entrée et sortie entre les classes n'est que provisoire.

b/ Sécurité à l'école

Les instructions de l'académie sont identiques à celles de l'an dernier : sur le temps scolaire, **l'accès de l'école** est limité aux personnels et aux élèves (plan Vigipirate + protocole sanitaire). Les entrées et sorties des élèves en élémentaire et maternelle se font avec deux portails séparés.

Deux **exercices de sécurité** (incendie) ont eu lieu : le 7 octobre, sur le temps de classe, avec des représentants de la mairie et des pompiers ; un 2^e exercice incendie le 12 novembre sur le temps de cantine. Ces exercices ont permis de rappeler les consignes à tenir tant au niveau des élèves que du personnel.

Un exercice PPMS attentat-intrusion est prévu prochainement. Deux autres exercices incendie devraient avoir lieu : un pendant les vacances de février ou Pâques (CLSH) et un sur le temps de garderie du soir.

c/ Hygiène à l'école

La crise sanitaire demande une hygiène renforcée : lavage des mains des élèves plus fréquentes et utilisation de gel hydroalcoolique en élémentaire ; protocole de nettoyage des classes plus strict.

d/ Fonctionnement et état financier de la coopérative scolaire

Mme SARROUILHE et Mme BLAISONNEAU sont mandataires de la coopérative scolaire. La coopérative est affiliée à l'AD-OCCE (Association Départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole) qui vérifie nos comptes.

L'année 2020/2021 s'est soldée par un **compte créditeur de 14 752.97 €** (*dont 2 075€ d'arrhes versés pour le séjour Montagne prévu en 2019 et 650€ de réservation au théâtre Femina pour des spectacles qui ont été annulés cause COVID*). Cette somme est beaucoup plus élevée que les autres années car de nombreuses sorties n'ont pu avoir lieu à cause du confinement. Par conséquent il a été décidé par l'équipe enseignante de ne pas demander de participation financière aux familles en début d'année.

II/ Communication

- Parents / enseignants : elle se fait principalement par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les rencontres individuelles enseignants/parents se feront comme chaque année, en décembre pour les parents d'élémentaire et en janvier pour les parents de maternelle. En élémentaire, le LSU (livret scolaire) sera remis semestriellement aux parents, courant février et fin juin.
- Parents / direction : la directrice communique par mail ou par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les parents peuvent prendre rendez-vous en téléphonant au 05 56 78 41 66.
- Parents / mairie : la communication se fait essentiellement par mail.

III/ Projets et vie de l'école

a/ Axes généraux

Cette année l'école accueille 200 élèves, 64 en maternelle et 136 en élémentaire. (2 nouveaux élèves arriveront en maternelle en janvier 2022).

3 classes en maternelle :

- | | | | |
|---------|-----------|------------------------------|------------------------|
| - PS | 19 élèves | enseignante : Mme GAUCHOU | Atsem : Mme BERTHIER |
| - MS-GS | 26 élèves | enseignants : Mme SIBIRIL | Atsem : Mme BERNARD |
| - GS-CP | 25 élèves | enseignante : Mme SARROUILHE | Atsem : Mme BELINGUIER |

5 classes en élémentaire :

- | | | |
|------------|-----------|---|
| - CP | 22 élèves | enseignante : Mr FOURNIER de LAURIERE |
| - CE1 | 28 élèves | enseignantes : Mme BLAISONNEAU et Mme GAGNEPAIN |
| - CE2 | 28 élèves | enseignant : Mr RAYNAUD |
| - CE2- CM1 | 27 élèves | enseignante : Mme DUHAMEL |
| - CM2 | 25 élèves | enseignante : Mme NOIZEE |

Cette année, une organisation particulière s'est mise en place avec accord de l'IEN. Mme GAUCHOU, sur le temps de sieste des petits, prend en charge des élèves de CE2 ou CM1 en ½ groupe pour des cours d'anglais

b/ Présentation du nouveau projet d'école 2021-2025

Ce nouveau projet d'école a été pensé à partir du bilan du projet d'école précédent et de l'évolution du contexte et de l'école depuis 4 ans. Ce projet s'articule autour de 3 axes :

- **Harmoniser les pratiques et développer des activités communes pour une meilleure liaison entre le cycle 1 et le cycle 2.**
- **Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours** notamment en permettant à tous les élèves d'accéder à un parcours culturel varié en allant au théâtre, au musée, assister à un concert, aller au cinéma, voir un spectacle vivant,... et en menant des projets communs sur l'école sur des thématiques variées (découverte d'un artiste, d'une œuvre, mener un projet « cuisine »,....)
- **Préserver/améliorer le fonctionnement de l'école (climat scolaire)** notamment en aménageant des temps de récréation ludiques afin de préserver le climat scolaire.

c/ Projets de classe

Plusieurs projets sont prévus, en espérant que les sorties avec nuitées pourront être autorisées cette année.

Maternelle : Les 3 classes ont assisté au spectacle « Une petite note de musique » dans le cadre du festival Opération Lumières (*spectacle offert par la mairie*).

Projet autour de l'eau avec l'association Pêche 33 : 3 interventions autour de l'éducation à l'environnement et une sortie pêche à Saint-Morillon, au Gât-Mort.

Concert « Les contes des mille et une nuits » en décembre au théâtre Fémina, pour les classes de PS et MS-GS

Classes de CP et CE1

Sortie nature et pêche à l'épuisette avec la Réserve naturelle de Saucats pour aller à la rencontre des petites bêtes de la rivière.

Concert « Robin des bois » en janvier au théâtre Fémina.

Sortie avec nuitée de 2 jours sur le Bassin d'Arcachon, au mois de mai.

Correspondance avec la classe de CE1 du lycée français de Budapest (élèves de CE1).

Spectacle « Les Recyclés » dans le cadre du festival Opération Lumières (CE1 et CE2)

Classes de CE2, CM1 et CM2

Concert « La véritable histoire du chaperon rouge » en avril au théâtre Fémina.

Sortie de 4 jours dans les Pyrénées du 17 au 20 mai (CE2, CM1 et CM2)

Projet artistique autour de Léo Drouyn, en partenariat avec le Clem et L'Education Nationale (classe de CE2-CM1).

Projet jardinage (CE2)

Initiation à l'italien 1 heure/semaine avec l'intervention de Mme Laforêt, professeur au collège Montesquieu (CM2)

Cycle natation à la piscine de Chambéry, 1 fois/semaine du 11 avril au 17 juin (CM2).

IV/ Parcours de l'élève

a/ Dispositifs d'aide

- **Aides en classe**
 - **différenciation**
 - mise en place d'un **PPRE** (projet personnel de réussite éducative), contrat avec l'enseignant, l'élève et sa famille avec des objectifs précis.
 - Mise en place d'un **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) qui permet des aménagements pédagogiques pour les élèves présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages pour lesquels un PPRE ne constitue pas une réponse adaptée (*seulement en CM2*).
- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** : les APC sont dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise de la langue, la lecture et les mathématiques. Quelques élèves sont pris en charge par un enseignant après le temps de classe. Pour les élèves de maternelle à CE1, les séances d'APC auront lieu le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h. Pour les CE2, ce sera le jeudi de 16h30 à 17h30, les CM2 le lundi et le mardi de 16h30 à 17h, et pour les CM1, le mardi de 16h30 à 17h30.
- **RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté)** : Ce réseau est constitué d'une psychologue (Mme DUVIGNAC) et une enseignante spécialisée (Mme GUILLAUT). Une information a été donnée aux parents, via les cahiers de liaison, sur ce dispositif d'aide et comment les contacter. Il y a eu une réunion de concertation fin septembre entre les enseignants et les membres du RASED pour faire part des difficultés de certains élèves. Mme GUILLAUT a commencé à prendre en charge quelques élèves sur les temps de classe, depuis le retour des vacances de Toussaint.
- **L'équipe éducative** : elle se réunit quand doit être examinée la situation d'un élève rencontrant des difficultés (dans les apprentissages, le comportement, ...). La concertation a pour but de faire émerger des réponses adaptées aux difficultés des élèves. Cette équipe est composée de la directrice de l'école, de l'enseignant, des parents de l'élève, du psychologue de l'éducation nationale, et de toute personne suivant l'enfant et pouvant apporter des réponses (orthophoniste, psychologue libéral, etc...)

b/ Structures spécialisées

Pour les enfants plus en difficultés, d'autres réponses peuvent être apportées :

- Mise en place d'un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour les élèves en situation de handicap.
- Accueil en **ULIS** (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Ces unités permettent la scolarisation d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles compatibles (troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles du langage, troubles envahissants du développement, troubles de la fonction auditive, de la fonction visuelle, etc...). Les classes ULIS se trouvent dans des écoles « classiques » et chaque élève bénéficie, selon ses possibilités, d'un temps de scolarisation dans une classe de l'école.

- Accueil en **ITEP** (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) pour les enfants présentant des difficultés psychologiques intenses et durables.
- Accueil en **IME** (Institut Médico Educatif) pour les jeunes principalement déficients intellectuels.
- Accueil en **IEM** (Institut d'Education Motrice) pour des jeunes atteints d'une déficience motrice.
- Les **UPE2A** (Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants) ont des dispositifs ouverts de soutien aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français. Pour le premier degré, l'élève allophone est inscrit obligatoirement dans une classe ordinaire de l'école correspondant à son âge. Il est accueilli en groupe, partiellement, dans le cadre de l'UPE2A.

MAIRIE

Accueil périscolaire : Pas de brassage entre les élèves même en protocole sanitaire de niveau 1 ce qui implique un dédoublement des activités périscolaires (1 semaine sur 2).

3 activités sont proposées : multisports pour le cycle 2 (trop peu d'élèves inscrits en cycle 1 et cycle 3), bibliothèque, arts plastiques pour les CM1 et CM2 (ils sont séparés dans une même salle).

Plus de fréquentation que l'an dernier. Rappel des horaires (ne pas arriver avant 7h30 le matin et après 19h le soir).

Plan de relance numérique : le dossier a été accepté ce qui a permis d'équiper l'école de 3 TNI (tableaux numériques interactifs) et 2 vidéoprojecteurs avec enceintes, pour un budget de 9 400€ subventionné à hauteur de 6 500€ par l'Etat.

Budgets municipaux : Le budget de fournitures scolaires est identique à celui de l'an dernier, soit 9 000€ par an. Le budget exceptionnel qui était prévu pour aider au financement du bus pour le séjour à la montagne est reporté sur l'année 2022.

Mme BOURGADE précise qu'un courrier reçu de ENEDIS prévoit une augmentation de 25% du tarif de l'électricité. Par conséquent, le chauffage sera coupé dans l'école pendant les vacances.